

**ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN
CIRCONSCRIPTION DE SAINT-DENIS 3**

**CONSEIL D'ECOLE N°1
MARDI 18 OCTOBRE 2022**

PROCES VERBAL

Présents

Mme Marie-Claire NUFFER, élue à la Mairie de Saint-Denis

Equipe éducative : Mme Carine FORDANT, Mr Rémi BOITEL, Mme Camille COLLE, Mme Soukaïna KEBSI, Mme Myriam HAJJI, Mme Céline DUCAMP, Mme Andréa ALEMANY, Mr Pierre HILY, Mr Baptiste LOPPE, Mme Anaïs SOYEZ, Mme Gaëlle PERROT, Mme Audrey CHENU, Mme Emilie GEORGES

Parents d'élèves élus : Mr Wilfrid DULOUART, Mme Hawa SALL, Mr Farouk SAID, Mme Silvia CAPANEMA, Mme Sarra HAMMAMI, Mr Demba CISSE, Mme Kaïna CHEKKAL

Excusés

Mr Didier DELMOND – IEN – Circonscription de Saint-Denis 3

Equipe éducative :

Mr Pierre-Lucas RISPOLI, Mr Adam GARCIA EL MOUALLIT, Mme Jacqueline JASMIN, Mme Tamar ADMANE – enseignants grévistes

Mme Sandrine CAVANNA, Mr Thomas CALAIS – enseignants en voyage scolaire

Accueil de Loisirs :

Mme Marie-Laurence PIVOT, Mme Fabiola DELAGREE

Parents d'élèves élus : Mme Eloïse FABRIANO, Mme Nacera ADEM, Mme Hafida EL-ARABY, Mme Sonia BOURAI, Mme Fariza BELLILA, Mme Elise CZERNICHOW, Mme Axelle ETHEVE, Mme Néda ZARE, Mr René SCHMIDT, Mme Fatiha GUEGUEN, Mme Anissa KRIM

Début de la séance - 17h30

1) Présentation : Les membres du CE et les différentes missions

18 classes, 18 parents d'élèves

61 CP - 64 CE1 – 65 CE2 – 47 CM1 – 55 CM2

190 élèves en cycle 2 et 103 élèves en cycle 3 soit 293 élèves au total

2) Péri-scolaire (PM/ADL/Aide aux leçons) : Taux d'encadrement - Gestion des groupes

A noter, que les réponses aux questions des parents ont été transmises par écrit. Mmes Pivot et Delagree proposent un café des parents, vendredi 21 octobre à 17h45 pour répondre de vive voix à ces questions, sur les taux d'encadrement, mais aussi les incidents passés lors de la pause méridienne.

Aide aux leçons :

Mr Pierre HILY, enseignant de CM1, est responsable de l'Aide aux leçons

Actuellement, 4 études sont ouvertes car il y a eu beaucoup d'inscriptions en début d'année.

En moyenne il y a 66 élèves par soir, et à peu près 80 le mardi.

Les enseignants font remarquer qu'il est difficile d'accompagner correctement tous les élèves, car actuellement les groupes sont composés de 19 élèves.

Il y aurait une possibilité d'ouvrir une 5^{ème} étude. Cependant, le conseil d'école fait remarquer qu'une ouverture d'étude prend beaucoup trop de temps. Le conseil d'école demande plus de réactivité, afin de s'adapter aux besoins réels et offrir de bonnes conditions d'accueil pour les élèves et les personnels

Ainsi, la priorité est d'accompagner les CP et CE1 et de travailler sur l'autonomie des élèves à partir du CE2. Le rapport entre la durée de l'étude et le nombre d'élève ne permet pas de faire un accompagnement individuel.

Lors d'une réunion de concertation de l'équipe éducative il a été décidé de donner aux élèves des devoirs « faisables » dans ce contexte.

De plus 2 enseignants sont toujours dans l'attente de leur contrat pour pouvoir encadrer les aides aux leçons.

Taux d'encadrement :

Les taux d'encadrement en périscolaire ont évolué depuis la rentrée. La Mairie s'est alignée avec les taux nationaux :

Vacances : 1 animateur pour 8 enfants en maternelle ; 1 animateur pour 12 enfants en élémentaire

Périscolaire : 1 animateur pour 12 enfants en maternelle ; 1 animateur pour 18 enfants en élémentaire

Mercredi : 1 animateur pour 10 enfants en maternelle ; 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire.

Les parents d'élèves font remarquer que cette remise à niveau avec les taux d'encadrements nationaux se traduit par une augmentation des enfants par animateur et une baisse de confort d'accueil.

Incident accueil de loisirs : punition collective suite à incident dans les toilettes. Eviter de stigmatiser les enfants

Incident similaire par rapport à un vomi dans un couloir.

Café des parents vendredi 21 octobre à 17h45 pour répondre aux questions des parents. Marie-Laurence et Fabiola grévistes.

3) Structure de l'école et présentation des projets

Structure :

Il y a 282 élèves inscrits sur l'école Paul Langevin, l'effectif va évoluer car une radiation et des inscriptions sont prévues après les vacances.

Il y a 18 classes :

- 5 classes de CP dédoublés avec 61 élèves - soit 12/13 élèves par classe
- 5 classes de CE1 dédoublés dont 1 co-intervention (CE1 C) avec 64 élèves – soit 14 élèves par classe et 23 élèves pour la classe en co-intervention
- 3 classes de CE2 avec 65 élèves – soit 21/22 élèves par classe
- 2 classes de CM1 avec 20 élèves par classe
- 1 classe de CM1/CM2 avec 20 élèves (7 CM1 et 13 CM2)
- 2 classes de CM2 avec 21 élèves par classe
 - o Soit 47 CM1 et 55 CM2

Elèves à besoins particuliers :

Il y a 16 élèves notifiés à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapés), pour lesquelles l'école bénéficie de 243 heures d'accompagnement.

Il y a 8 AESH nommées sur l'école dont 1 affectée à mi-temps sur l'école et une autre en congé maternité non remplacée. Cela permet de couvrir seulement 162 heures d'accompagnement, il manque donc 81 heures.

Pial :

Cette année Mme Katia ASCENCIO, ERSEH (enseignante référente du suivi des élèves handicapés) est nommée sur le Pial dont dépend l'école Langevin. Cela va permettre le suivi des élèves déjà notifiés à la MDPH et la tenue de RESS (Réunion d'équipe de suivi scolaire).

Un rappel est fait sur la question du PIAL : l'objectif du PIAL est de mutualiser les aides humaines pour une meilleure couverture des besoins des élèves.

Les parents d'élèves soulèvent la question des conditions de travail des AESH.

Dans la réalité, les AESH sont affectée dans une école ou plusieurs écoles et ont un emploi du temps fixe durant la semaine. Compte tenu du contexte et du nombre d'heures non attribuées sur l'école, lorsqu'un élève notifié est absent, les AESH restent sur l'école afin d'aider un autre élève notifié.

Rased :

Cette année, il n'y a pas de RASED sur l'école Langevin. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de d'enseignant spécialisé à dominante pédagogique, pas d'enseignant spécialisé à dominante relationnelle, ni de psychologue de l'Education Nationale. Cette situation ne facilite pas le travail quotidien de l'équipe éducative

La ville propose le PRE (projet de réussite éducative), il s'agit d'un dispositif d'aide pluridisciplinaire, différents types d'accompagnements peuvent être proposés.

L'équipe éducative va solliciter ce dispositif pour aider la gestion de situations d'élèves compliquées.

Rentrée :

La rentrée s'est bien passée. Tous les postes sont pourvus sur l'école. L'équipe pédagogique est stable

Remplacements :

L'organisation du remplacement des enseignants absents s'organise plutôt bien depuis la rentrée. Il y a eu peu d'absentéisme depuis la rentrée, il y a toujours eu des remplaçants sauf pour une journée.

Projets :

Voyages scolaires : plusieurs classes ont fait des demandes pour des voyages scolaires, cependant, compte tenu de la capacité limitée de l'offre et de la participation de l'école sur l'année scolaire 2021-22, Langevin n'a pas été prioritaire cette année.

PAE (subvention de la Mairie) : 2 demandes de financement ont été déposées à la Mairie. Une demande pour le projet jardinage afin d'acheter des graines et une demande pour le projet Journal de l'école afin que la Mairie réalise l'impression des exemplaires.

Musicalécole : 3 classes (CE1 A – CEA B – CM2 B) ont été sélectionnées sur dossier pour ce projet. Un musicien du conservatoire de Saint-Denis interviendra sur l'école tous les mardis matin du 8 novembre jusqu'à la fin de l'année.

Sorties et projets de classe : parmi les sorties prévues et les projets par les classes : cinéma l'Ecran (1 à 3 séance par classe) ; médiathèque ; Maison de l'écologie ; Museum d'Histoires Naturelles ; Ferme pédagogique de Saint-Denis travail sur la biodiversité

Les enseignants sont en attente des dates de cars. La Mairie met en place une nouvelle offre, désormais, il y aura 1 car à la journée par an et par classe (contre 1 car pour ½ journée par classe et par trimestre auparavant). Les sorties seront limitées à 150 km et les sorties sur Paris ne pourront plus se faire.

Les élèves bénéficieront de 2 tickets de métro chacun.

Les enseignants attendent les dates de cars pour se positionner sur des sorties.

Pédagogie bienveillante : tout le travail déjà réalisé sur le message clair (à l'école et à l'accueil de loisirs) va être réexpliqué aux élèves, par la classe de CE1 C. Il s'agit d'un aspect du courant de la communication non violente. C'est amener les élèves à gérer eux-mêmes leur conflits afin de les accompagner dans la gestion et la verbalisation de leurs émotions.

Les parents d'élèves craignent des dérives et une automatisation qui entrainerait une perte de sens. Pour pallier à cela l'équipe enseignante va accompagner les élèves en élaborant avec eux une réglementation précise et des affichages sur lesquels les élèves pourront se référer. Il y aura aussi des conseils des délégués une fois par période.

Banc de l'amitié : le banc de l'amitié mis en place l'année dernière sur proposition des élèves lors d'un conseil des délégués n'est pas utilisé car il n'est pas matérialisé. Il devait être peint par la Mairie durant l'été, mais cela n'a pas été fait.

Couleurs choisies : arc-en-ciel.

Le but de ce banc est de permettre aux élèves qui s'y assoient de demander de l'aide ou du réconfort.

Afin que ce banc ne soit pas détourné et devienne un lieu d'exclusion, un travail avec les élèves devra être fait afin d'établir des règles d'utilisation.

Projet métiers : les parents d'élèves proposent de faire découvrir différents métiers aux élèves. Ainsi des parents pourraient venir dans les classe afin d'expliquer leur travail. Il faudra définir les modalités d'organisation.

Livre des recettes des parents de Langevin : il s'agira d'éditer un recueil de recettes qui auront été réalisées et dégustées en classe.

4) Vote du règlement intérieur

Une demande de modification du terme « enseignant » par « équipe pédagogique » est formulée pour une question de parité.

Le règlement est adopté à l'unanimité avec ce changement.

5) Journée Prox'aventure

La journée Prox'aventure à laquelle les élèves de CM1 et CM2 de l'école Langevin ont participé, a suscité beaucoup de réactions. Ces vives réactions ont ouvert la voie à des échanges constructifs et le dépôt de cette motion votée à la majorité (1 absence) :

Nous parents et enseignants de l'Ecole élémentaire Paul Langevin, nous nous unissons au sujet de la journée « Prox'aventure » proposée aux écoles de la Ville.

Nous signalons le décalage entre la communication reçue et la réalité de certaines « activités » proposées non conformes aux missions de l'Education Nationale.

Nous affirmons que nous sommes tout à fait opposés à la manipulation d'armes, réelles ou factices, par les enfants [dans un contexte où ces armes sont destinées à blesser ou à tuer], et à l'exercice d'activités violentes entre enfants (menottage, poursuites armées de matraques...), même sous forme de jeu, tout cela dans le cadre scolaire.

L'école ne participera plus à ce dispositif.

Les différents partenaires affirment leur volonté de continuer à travailler ensemble dans l'écoute et le respect.

Une rencontre entre Monsieur Delmond, Inspecteur de l'Education Nationale et les parents d'élèves élus aura lieu le 17 novembre.

6) Matériel informatique

Afin de répartir équitablement le matériel informatique sur l'ensemble des écoles de la ville, durant les vacances, certaines classes ont perdu 1 ordinateur avec des données l'intérieur.

Un déploiement de l'équipement informatique est prévu dans toutes les écoles de la ville avec un vidéoprojecteur par classe et devrait arriver sur l'école Langevin. Pour l'instant le calendrier n'est pas fixé précisément.

Historiquement, l'école a déjà perdu sa salle informatique, il devient techniquement plus possible de travailler des éléments de programme avec les élèves (TICE). Les enfants n'ont plus vraiment accès aux ordinateurs.

7) Cour de récréation

Des tracés devaient être réalisés dans la cour durant l'été. Cela n'a pas été fait. Une réponse sera faite ultérieurement à la direction de l'école.

8) Travaux : prévision des travaux et calendrier

Des entreprises sont passées pour prendre les mesures des fenêtres. Pour l'instant le calendrier n'est pas fixé.

La demande de rideaux occultant dans les classes ne pourra pas être traitée car ils sont prévus exclusivement pour les dortoirs.

En ce qui concerne des rideaux standards, cela sera revu avec le gardien, et soumis au budget 2023 de la mairie.

9) Sortie de 16h30

Une proposition de déplacer le portillon est faite. Une visite est prévue en 2023 pour voir si cela est réalisable.

Les parents d'élèves demandent à être présents lors des visites de la Mairie.

10) Stationnement : voitures / vélos

Stationnement des enseignants : il n'est plus possible de stationner des véhicules dans l'enceinte de l'école. Cependant les enseignants peuvent se garer à la piscine La Baleine mais peuvent rencontrer des difficultés avec certains gardiens.

Une visite est prévue par la Mairie afin d'étudier les possibilités.

Local vélos : l'école devrait être prioritaire pour avoir un endroit ou garer les vélos des enseignants, mais aucune date n'est fixée.

11) Circulation devant l'école

La mise en place d'un panneau sur un poteau déjà existant devait être fait rapidement, mais il n'est pas encore réalisé.

Le marquage au sol qui devait être fait est toujours en attente.

Un comptage des voitures a été réalisé : le compte-rendu fait ressortir que la rue est très fréquentée et que les voitures roulent vite.

Le rétrécissement crée de l'insécurité en plus car les véhicules accélèrent au lieu de freiner.

Ce dossier va être confié à un bureau d'étude.

12) Occupation des locaux en dehors du temps scolaire

L'école regrette de ne pas avoir été informée de l'occupation des locaux par des associations extérieures et de l'utilisation de son matériel. L'information a seulement été donnée aux gardiens.

Le regroupement des accueils de loisirs durant les vacances scolaires entraîne la réquisition de salles de l'école. Cette réquisition oblige les équipes à déménager du matériel et les empêche de venir travailler durant les jours où l'école leur est ouverte.

13) Ménage

En raison de l'allègement du protocole sanitaire, il n'y a plus de sopalin ni de savon dans les classes ; les serviettes en tissus n'ont pas été remises. Cela ne favorise pas le bon déroulement de certaines activités (peinture notamment).

La réalisation du ménage n'est pas encore privatisée sur l'école Langevin. Normalement il devrait y avoir 3 agents de ménage sur l'école. Actuellement, ils ne sont que 2. Toutefois des problèmes de présence ont été constatés et transmis à la Mairie.

Fin de la séance - 20h30

La directrice,
Emilie GEORGES

Les secrétaires,
Camille COLLE

Audrey CHENU

Pierre Hily